

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

La défense de la République

Les faits énumérés et précisés dans le réquisitoire introductif d'instance du procureur général, ne semblent pas suffisants aux ennemis de la République, pour motiver les poursuites dirigées contre leurs chefs. Ces braves gens sont vraiment difficiles, ou de fort mauvaise foi.

Juste ciel, messeigneurs, comme vous y alliez et combien vous gênait peu la perspective de l'effroyable guerre civile et religieuse que non seulement vous appelez de tous vos vœux et que vous préparez au jour la journée, en soudoyant les jolis manifestants et les écheourants émeutiers qui déjà s'étaient mis à l'œuvre !

Si quelques âmes candides ont pu se laisser prendre aux palinodies de MM. Paul Déroulède, Marcel Habert et consorts, on peut voir aujourd'hui de quoi il retournait et à quel but tendaient leurs efforts.

Le réquisitoire du procureur général transforme les présomptions en certitudes : les manifestations bruyantes et violentes, les appels à l'insurrection et au coup d'Etat militaire, tout cela n'avait d'autre but que de renverser la République elle-même et si l'on parvenait par impossible à entrer à l'Elysée, d'y remplacer le président par un roi, contrairement aux vœux de la nation et à la volonté constamment exprimée, en toutes circonstances, par le suffrage universel.

Si ce n'est pas là, dans toute la force du terme, un attentat ou, pour mieux dire, une série d'attentats rentrant dans la catégorie de ceux que la loi punit « comme ayant pour but soit de détruire ou changer le gouvernement, soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité constitutionnelle » — qu'est-ce alors que ces attentats ? Fallait-il donc attendre qu'ils eussent été consommés !.....

Ce qu'il s'agit de réprimer, ce ne sont pas des opinions, des écrits, des discours, ce sont des actes le plus souvent délictueux et parfois criminels ou ayant visé à le devenir.

Comment contester que c'est en vue de ces actes que les ligues antisémites notamment ont été organisées ? L'événement n'a-t-il pas prouvé qu'en quelques heures il leur était facile de jeter dans la rue plusieurs milliers de manifestants pour y susciter les pires désordres !

Rien n'est donc plus vrai que ces paroles du procureur général, résumant les charges qui pèsent sur les inculpés : « Pour eux, le but à poursuivre, c'est le renversement du régime parlementaire établi par la Constitution. Quant au moyen, c'est l'émente populaire secondée par le concours de quelques chefs de l'armée, et des troupes dont ils disposent ! »

C'est à des entreprises factieuses, criminelles et a plus d'un point de vue abominables, qu'il s'agit de mettre un terme.

Le gouvernement défend la Loi, la Constitution, la République.

Quel est le républicain, digne de ce nom, qui pourrait lui refuser son concours non pas seulement au Sénat, mais dans la France entière ?

C. R.

LA HAUTE COUR

La Commission d'instruction

M. Bérenger, président de la commission de la Haute Cour, et ses assesseurs poursuivent avec activité le dépeuillement du dossier et du classement des pièces saisies.

En dehors des membres de la commission d'instruction de la Haute Cour, il y a peu de sénateurs au Sénat. Parmi les présents, l'un d'eux, posait la question suivante : « S'il y a complot, si la commission d'instruction l'établit, est-ce que l'instigateur de ce complot, son bénéficiaire éventuel, autrement dit le duc d'Orléans, ne devrait pas être compris dans les poursuites ? »

On a répondu que c'était précisément le rôle de la commission d'instruction de prendre une décision de ce genre s'il y avait lieu.

Le Rappel raconte qu'à la veille du procès de la Haute Cour, le duc d'Orléans envoya d'Angleterre à MM. Buffet, de Sabran-Pontevès et Godefroy une lettre-circulaire, dont voici à peu près les termes :

Mon cher André,

Vous êtes poursuivi injustement, pour un crime que vous n'avez pas commis, devant la Haute Cour. Vous avez bien servi la France. En son nom, je vous dis : merci !

La duchesse d'Orléans se joint à moi pour vous adresser toutes ses sympathies.

Votre affectionné :

PHILIPPE

Bien entendu, le nom varie suivant les personnes. En outre, dans la lettre adressée à M. de Sabran-Pontevès, le duc ajoute aux sympathies de la duchesse d'Orléans celles de tous les normannais.

Quant à M. de Monicourt, plus heureux, il a eu l'honneur d'un texte spécial. Le prince n'admet pas qu'on impute à son secrétaire des actes politiques. Il tient à le faire savoir. Il dit :

La situation que je vous ai faite vous éloignerait de ce genre de sport.

Quelle aimable ironie !

AUTOUR DE L'AFFAIRE

Un ordre du jour du général de Galliffet

Le général de Galliffet, ministre de la guerre, vient d'adresser aux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon et aux commandants de corps d'armée l'ordre général suivant :

« A l'armée,

» L'incident est clos. Les juges militaires, entourés du respect de tous, se sont prononcés en toute indépendance. Nous nous sommes, sans arrière-pensée aucune, inclinés devant leur arrêt. Nous nous inclinons de même devant l'acte qu'un sentiment de profonde pitié a dicté à M. le Président de la République.

» Il ne saurait plus être question de représailles, quelles qu'elles soient.

» Donc, je le répète, l'incident est clos.

» Je vous demande, et s'il était nécessaire je vous ordonnerais d'oublier le passé pour ne songer qu'à l'avenir.

» Avec vous tous, mes camarades, je crie de grand cœur : « Vive l'armée ! celle qui n'appartient à aucun parti, mais seulement à la France ! »

» DE GALLIFFET. »

Le présent ordre sera porté à la connaissance de tous les corps et services et lu devant les troupes par les commandants de compagnie, section, escadron ou batterie.

La Ligue des Droits de l'Homme

Le comité de la Ligue de défense des droits de l'homme adresse à ses adhérents la communication suivante :

« La grâce qui vient d'être accordée au capitaine Dreyfus donne satisfaction à nos

sentiments d'humanité ; mais si nous en devons remercier le chef de l'Etat, elle n'est qu'un commencement de justice.

» Ce n'est pas à la clémence, c'est à une éclatante réparation d'honneur qu'aux yeux du monde presque tout entier le martyr de l'île du Diable a le droit de prétendre.

» Tant que son innocence ne sera pas formellement reconnue, il existera une tache dans nos annales judiciaires. Nous ne devons avoir ni trêve, ni repos, jusqu'à ce que cette tache ait été effacée.

» Continuer à défendre la vérité et le droit, c'est travailler au relèvement du pays. »

Dreyfus dans le Midi

L'Arrivée à Carpentras

On mande de Carpentras :

Alfred Dreyfus et M. Mathieu Dreyfus sont arrivés ici jeudi matin et sont descendus chez un de leurs parents, M. Valabrègue.

M^{me} Lucie Dreyfus a quitté Paris le même jour pour rejoindre ici son mari.

A Carpentras, Dreyfus est dans sa famille. Sa sœur est mariée avec M. Joseph Valabrègue, marchand de tissus, qui est établi dans cette ville depuis vingt-cinq ans environ.

Il est descendu à la maison de campagne appelée « la Quintine », où l'a rejoint M^{me} Dreyfus.

L'état de santé de Dreyfus ne lui permet pas de recevoir des visiteurs, mais sa famille compte beaucoup sur les effets bienfaisants du climat pour son rétablissement. Il va donc passer quelques temps à Carpentras.

La nouvelle de l'arrivée de Dreyfus a été rapidement connue en ville, mais elle n'a donné lieu à aucune manifestation.

L'Agence Nationale dit que dans deux ou trois jours les enfants de Dreyfus, actuellement à Paris, iront embrasser leur père à Carpentras, et de là, la famille Dreyfus prendra une autre destination, probablement San-Remo, où le climat des plus doux permettra à Dreyfus de se reposer au milieu des siens, et de remettre en état sa santé délabrée.

Le Commandant Hartmann

Le commandant Hartmann, dont on se rappelle les lumineuses dépositions devant la Cour de cassation et le conseil de Rennes, est nommé directeur de l'atelier de construction de Puteaux.

Une Lettre d'Emile Zola

L'Aurore publie une lettre d'Emile Zola à M^{me} Dreyfus, où le romancier, en se réjouissant de la grâce de Dreyfus, exprime cependant le regret que l'arrêt de Rennes n'ait pas été déféré à la Cour de cassation. Il annonce de nouveau sa résolution de continuer la campagne jusqu'à la réhabilitation complète de Dreyfus.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Les habitants des campagnes et leur émancipation intellectuelle

D'APRÈS UNE LETTRE DE M. TARDE

Le Manuel général de l'Instruction primaire publie de temps en temps lettres fort remarquables adressées aux instituteurs de France, par des hommes dont l'autorité est indiscutable. Je cite au hasard : Lavisse, Legouvé, Manuel, Wallon, etc... Il va de soi que les opinions émises ne sont pas toujours en parfaite harmonie avec les idées que nous professons sur l'enseignement dans une démocratie, et l'esprit qui doit l'animer et n'engagent pas non plus le directeur de la Revue, M. Buisson.

Les instituteurs ont pourtant beaucoup à gagner à la lecture de ces lettres et l'une des dernières, celle de M. Tardé, le criminaliste fort connu, ne manque pas d'un certain intérêt, bien que sur plusieurs points nous ayons quelques réserves à formuler.

Le savant criminaliste veut appeler les habitants des campagnes à la vie intellectuelle afin d'enrayer ce mouvement d'émigration qui pousse vers les villes les populations rurales et contribue à la dépopulation du pays.

« Ce que je rêve pour le cultivateur instruit et éclairé de demain, dit-il, c'est une vie rurale pourvue de tout ce que la vie urbaine a de civilisateur, entrecoupée de voyages, alimentée de lectures et de cours variés, et dépouillée de ce que la vie urbaine a de funeste et de stérilisant ».

Voilà donc, nettement posé, le but à atteindre et pour cela, il s'agit de transformer le village actuel et de lui donner une tout autre physionomie.

Est-ce que cela ne se fait pas un peu partout dans notre pays ? Le développement continu des cours publics, des bibliothèques populaires, l'admirable éclosion sur tant de points du territoire de ces patronages scolaires ou associations diverses appelées Petites A, où une large part est faite aux distractions honnêtes et aux jeux divers, voilà, nous semble-t-il, quelques-uns des moyens qui peuvent rendre agréable aux adolescents le séjour des campagnes. Demandez plutôt à M. Edouard Petit s'il n'a trouvé qu'à la ville cette magnifique poussée qui s'appelle l'œuvre du lendemain de l'Ecole !

Déjà en 1896, M. Bourgeois constatait, dans un discours prononcé à Rouen le 6 août, qu'il y avait un millier d'associations d'anciens élèves des écoles primaires et il ajoutait :

« Par les associations, se réalise la grande idée de la famille sociale, tous ces enfants, si l'on voulait bien chercher, si l'on voulait remonter un peu loin, sont tous parents ; nous sommes tous quelque peu cousins... Eh ! bien, en développant ces associations, nous faisons du cousinage, c'est-à-dire de la fraternité. Les organisateurs ont été très ingénieux : jeux, sports, mutualités, orphéons, fanfares, il se sont appliqués à réunir tout cela pour intéresser tous leurs membres ; ils ont ainsi trouvé des manières très agréables de s'aimer les uns les autres. Ne les décourageons pas, c'est la vraie manière de s'aimer ». (Bourgeois, l'Education de la Démocratie Française. Editeur : Cornély, p. 198).

Et nous dirons à notre tour : c'est aussi la manière de faire aimer le coin de terre où l'on est né et où l'on a grandi que d'en rendre le séjour agréable à la jeunesse.

M. Tardé peut être sûr que les instituteurs de France travaillent dans une certaine mesure à arrêter cet exode vers la ville.

Ils font des efforts sérieux pour préparer cette vie nouvelle plus intellectuelle, plus gaie, plus agréable pour les fils de cultivateurs.

Ils leur apprennent l'histoire de leur région, mais sans négliger celle de l'histoire générale de la France moderne. Ils leur inspirent aussi le culte des anciens patois, mais dans la mesure où ces patois peuvent servir à l'enseignement de la langue nationale.

Ils ont aussi le respect des vieilles coutumes mais ils ne manquent jamais les occasions de rappeler et de graver dans les esprits et dans les cœurs les principes de 89, car notre pays en a grandement besoin.

Il y a bien des choses sérieuses à retenir

de la lettre de M. Tardé, mais nous pensons que les maîtres qui l'ont lue y trouveront un nouvel encouragement à continuer ce qu'ils font déjà pour rattacher au sol natal les petits paysans de France.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

Convocation d'électeurs

Sont convoqués pour le 8 octobre 1899, à l'effet d'élire un conseiller général, les électeurs du canton de Bangy (Cher) et de 3 cantons de la Corse; à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement, les électeurs des cantons d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), la Charité (Nièvre) et Châtel-sur-Moselle (Vosges).

Le budget de 1900

M. Mesureur, président de la commission du budget, a écrit à tous ses collègues de la commission afin de les prier de se rendre sans faute à sa première réunion le 26 septembre.

Les rapports spéciaux sont presque tous terminés. Quant au travail du rapporteur général, M. Boudenoot, il est déjà en partie effectué.

La commission achèvera sans doute son œuvre pendant le mois d'octobre et sera prête à défendre le budget devant la Chambre, dès les premiers jours de novembre.

M. Mesureur espère fermement que la Chambre pourra, si elle le veut, voter le budget de 1900, sans recourir à l'emploi des douzièmes provisoires.

M. Mougeot en Suisse

Le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes a quitté Paris, se rendant à Zurich, afin d'étudier le système d'exploitation des téléphones en Suisse.

On sait que Zurich est le centre principal téléphonique de la Suisse, où l'emploi des téléphones a fait de si rapides progrès. Zurich, ville de 150,000 habitants, compte, en effet, à ce jour, des postes téléphoniques publiques ou appartenant à des abonnés à raison de un poste par vingt-cinq habitants.

Obsèques de M. Scheurer-Kestner

C'est par erreur que les obsèques de M. Scheurer-Kestner, décédé à Luchon, ont été annoncées comme devant avoir lieu à Paris samedi; elles seront célébrées lundi après-midi.

Mort du général Brault

Le général Brault, chef d'état-major général, grand officier de la Légion d'honneur, est mort ce matin à Paris à l'âge de 62 ans.

Le Czar et la Czarine à Kiel

L'empereur et l'impératrice de Russie ont quitté le château de Bernstoff (Danemark) et se sont embarqués sur l'Etoile-Polaire, pour se rendre à Kiel.

Le chef de l'Escadre du Nord

Au ministère de la marine on se préoccupe de pourvoir à la vacance du commandant en chef de l'escadre du Nord. Il est question des amiraux Bienaimé et de Maigret, pour la succession de l'amiral Sallandrouze de Lamornaix.

Méline désavoué par Tillaye

Un journal affirmait que M. Tillaye, ancien ministre des travaux publics, sénateur du Calvados, avait consenti à faire, auprès de ses collègues du Sénat, une campagne pour la convocation des Chambres. Notre confrère ajoutait que M. Georges Berry, président du groupe de la Défense nationale, comptait sur le sénateur du Calvados pour recueillir au moins vingt cinq signatures. M. Tillaye, dément absolument cette information.

La bonne foi de votre confrère a été surprise, dit-il; je ne connais M. Georges Berry que de vue, je n'ai jamais eu d'entrevue avec lui. Je ne me suis jamais chargé d'aucune mission du genre de celle dont il a parlé, j'ajouterai même que je ne suis pas partisan d'une réunion anticipée des Chambres. A mon avis, le Parlement ne doit être convoqué qu'à l'époque habituelle.

Pauvre Méline! c'est à qui le désavouera!

La mission franco-allemande du Dahomey

Par télégramme adressé au ministre des

colonies, le gouverneur intérimaire du Dahomey fait connaître que la commission franco-allemande, actuellement chargée de déterminer le tracé de la ligne frontière entre nos possessions et la colonie de Togo, a vu sa marche arrêtée par les indigènes du pays des Kafirés.

Pour vaincre les résistances armées de la population, les sections française et allemande, réunies dans un esprit de parfaite entente, sous la direction du commissaire français, le chef de bataillon Clé, ont dû se frayer un passage de vive force. Ils ont ainsi dû, le 17 septembre, aux environs du village de Lama, livrer plusieurs combats dans lesquels les rebelles ont été repoussés et ont éprouvé des pertes sensibles. Nous n'avons eu à déplorer dans ces rencontres que la mort d'un cavalier indigène.

En Algérie

Des troubles nouveaux viennent d'éclater à Alger. Max Régis, qui abuse par trop de la liberté qu'on lui laisse pour organiser ces manifestations antijuives systématiques, a provoqué, hier et avant-hier, des troubles nouveaux.

La police et les troupes ont dû intervenir; des bagarres sanglantes ont eu lieu, des coups de revolvers ont été tirés et il y a plusieurs blessés.

A la suite de ces manifestations, Max Régis a prononcé, avant de s'enfermer dans sa villa, la harangue suivante, reproduite par l'Express:

Citoyens,

Venus ici avec calme pour acclamer notre vaillante armée qu'on insulte tous les jours et qu'on vient encore de frapper en acquittant un traître, mes amis et moi avons été entourés d'agents et forcés par eux d'arriver rue de la Lyre. Là, les juifs ont tiré les premiers sur deux de mes amis qui sont peut-être morts à l'heure actuelle.

A partir de ce moment, je suis un révolté. Peu m'importe de mourir sous le couteau de la guillotine si je délivre l'Algérie, par ma mort, du joug qu'elle subit et des provocations dont nous sommes l'objet. Citoyens, dès ce soir, je lève le drapeau de la révolte.

Il serait temps que, par une mesure énergique, le gouvernement mit cet évergumène italien dans l'impossibilité d'apporter le trouble dans notre plus belle colonie.

Toute comédie doit avoir une fin!

L'Italien Max Régis vient de donner enfin la mesure de ses fanfaronnades.

Après avoir fait de sa villa d'Alger, une véritable forteresse, et — comme Guérin au fort Chabrol — déclaré qu'il ne se rendrait jamais, — libre ou mort, — ce matin sans tambours ni trompettes il s'est enfui.

Où? — La police d'Alger affirme que l'arrestation des fauteurs de troubles n'est qu'une question d'heures.

Les grèves

On télégraphie de St-Etienne:

La grève générale a été décidée. Deux mille cinq cents mineurs, appartenant aux diverses concessions, ont cessé le travail. Les ouvriers mineurs n'ont pas encore formulé formellement leurs revendications.

Le sous-préfet d'Autun a provoqué une entrevue des grévistes et des chefs de l'usine pour ce matin, en vue d'arriver à un accord.

L'Angleterre et le Transvaal

La situation est toujours très tendue entre l'Angleterre et le Transvaal.

La guerre paraît toujours imminente. Le Times insiste pour que, au cas où la guerre serait décidée, le gouvernement anglais n'épargne ni l'argent, ni les hommes, afin d'éviter un échec possible au début; car, dit-il, les Boërs sont braves, cavaliers excellents, bons tireurs et, connaissant la topographie du Transvaal, ils sont préparés admirablement à la tactique et ne sont pas des adversaires à dédaigner.

La reddition de Cavite

La Cour suprême de la guerre a condamné l'amiral Montjo à passer dans la réserve sans avoir droit à sa promotion à un grade supérieur.

CHRONIQUE LOCALE

Examens

Une session d'examens pour le certificat d'études exigé des aspirants au titre de pharmacien de 2^e classe, s'ouvrira à Toulouse le mercredi 18 octobre 1899.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'Académie rue St-Jacques, n° 20, jusqu'au 10 octobre.

Dépôt de remonte d'Aurillac

Le Comité du dépôt de remonte d'Aurillac procédera aux achats de chevaux de selle de 4 à 8 ans, à Gramat, le mercredi 11 octobre, après le concours, place du Marché, et le jeudi 12 octobre, à 8 heures place du Marché.

Au dépôt de remonte, les 7 et 21 octobre, à 9 heures.

Pourront aussi être achetés les chevaux et juments de selle prenant 4 ans le 1^{er} janvier 1900 et présentés dans de bonnes conditions de développement et d'entretien.

Les éleveurs sont engagés à conserver, pour les présenter l'année prochaine, à partir du mois de janvier, ceux de leurs produits qui, bien qu'ayant trois ans et demi, n'auraient pas acquis tout le développement désirable.

Chemin de fer d'Orléans

Dans le but de faciliter la rentrée des vacances, la Compagnie d'Orléans organisera tous les jours, à partir du lundi 25 septembre courant et jusqu'au mardi 10 octobre prochain inclus, trois trains supplémentaires sur Paris, savoir:

Un train au départ de Montauban;

Un train au départ de Limoges;

Un train au départ de Vierzon.

Le train supplémentaire de Montauban partira de cette gare à 9 h. 44 soir, et arrivera à Paris à 9 h. 19 matin.

Le train supplémentaire de Limoges partira de cette gare à 3 h. 37 soir, et arrivera à Paris à 11 h. 23 soir.

Le train supplémentaire de Vierzon partira de cette gare à midi 18, faisant suite au train express arrivant de Moutluçon à Midi 13, il arrivera à Paris à 4 h. 5 soir.

Les points d'arrêts et horaires intermédiaires de ces trains, ainsi que les conditions relatives à l'admission des voyageurs, sont indiqués par des affiches spéciales placardées dans les gares et localités de la ligne de Montauban à Paris.

CAHORS

Le mouvement des instituteurs

Comment les journalistes républicains qui ont combattu Méline, sont reçus à la Préfecture sous le règne d'un préfet de Brisson

Au temps de Rousset, de triste mémoire, les journalistes républicains qui n'avaient pas l'heur de plaire à M. Garnier, personnage important de l'époque, étaient généralement — lorsqu'ils se présentaient à la Préfecture pour obtenir des renseignements — f... lanqués à la porte comme des malpropres. On poussa l'inconvenance jusqu'à leur interdire formellement l'accès des bureaux.

Pour obtenir le moindre renseignement que tout électeur avait le droit de se procurer, nous étions nous, parias, contraints de demander, chaque fois, à M. le Secrétaire particulier, la permission de pénétrer dans les divisions. Le pion autoritaire et tout puissant de Rousset, en avait décidé ainsi.

Il va sans dire qu'il en allait tout autrement avec les journalistes... bien pensants de l'époque.

Brutalement malmenés pendant une période longue, hélas! nous espérons, nous avons le droit d'espérer, que tout cela allait changer avec M. Héli-Devals, appelé à la Préfecture du Lot par M. Brisson.

Les choses se sont en effet améliorées! On ne nous flanque plus à la porte, on nous éconduit gentiment avec un sourire sur les lèvres.

Voici:

Le mouvement des instituteurs est signé depuis ce matin au moins. Dans l'intérêt du nombreux personnel enseignant anxieux — auquel on accorde un délai dérisoire pour le déménagement de ceux qui sont changés — nous nous sommes par trois fois aujourd'hui, présenté à la Préfecture du Lot, pour obtenir communication de la liste des mutations.

Au bureau de l'Inspection académique on nous avait laissé espérer, ce matin, que les journaux pourraient prendre communication du mouvement dans l'après-midi.

Ce soir à 4 heures, M. le Secrétaire général s'est opposé à toute communication sous le fallacieux prétexte qu'on ne pourrait communiquer le mouvement à la presse que lorsque les maires auraient été officiellement avertis.

C'est là une bonne plaisanterie!

Nous protestons énergiquement contre cette façon de faire et nous pensons que cette décision, due à un Secrétaire général timoré à l'excès, ne saurait être approuvée par M. le préfet.

Dans le cas contraire, nous protesterions de plus belle et, en appelant à nos représentants républicains, nous leur demanderions si oui ou non les journaux républicains n'ont pas droit à un peu plus d'égards de la part de l'administration républicaine.

Plustolérant qu'on ne l'était sous Rousset, nous ne demandons aucune faveur, — et Dieu seul et Garnier son disciple savent si la faveur était monnaie courante sous Rousset...

— Nous désirons au contraire, que tous les journaux soient traités sur le même pied d'égalité. Il n'est pas un républicain cependant, — de ceux qui ont connu la situation faite à une partie de la presse sous Rousset — qui désapprouve notre légitime protestation. Notre dévouement à une administration républicaine ne saurait aller, en tout cas, jusqu'à nous aplatis devant des décisions absolument arbitraires, ces décisions seraient elles l'œuvre d'un préfet de Brisson ou de ses subordonnés.

L'indépendance est une chose trop précieuse pour que nous puissions oublier à ce point nos devoirs et nos droits.

Oui ou non M. Héli-Devals approuve-t-il le refus de M. le Secrétaire général?

A. COUESLANT.

Propagande et urinoirs!

La propagande royaliste par photographies, se poursuit dans notre ville.

Ainsi, le 22 au matin, s'étalait encore sur les murs de l'hôtel de ville, la face candide du brave Gamelle, que d'aucuns afficheurs posent — pourquoi? — dans les urinoirs!

Au fond, cette exhibition ne nous offusque guère, mais il n'en est pas de même pour la police: Elle veille!.....

Une erreur

La Revue Religieuse publie les lignes suivantes:

Le Conseil général du Lot vient d'émettre un vœu en faveur du Gouvernement et de la Haute Cour sur lesquels il compte pour réprimer tout attentat contre la République démocratique.

D'après le projet présenté par M. Delpont, les menées cléricales sont la seule cause de l'état de trouble de l'heure actuelle. M. Malvy a fait adopter le texte suivant: « Les menées cléricales sont une des causes, etc., etc. »

La chose ainsi présentée constitue une erreur.

Il est parfaitement exact que M. Malvy a proposé un amendement: celui qu'on a lu plus haut; mais M. Delpont ayant consenti à la suppression du mot « seule » dans la rédaction de son vœu et ayant insisté pour le vote de ce vœu ainsi modifié, M. Malvy s'est incliné et a purement et simplement retiré son amendement.

Voilà la vérité.

Il est vrai que le rédacteur de la Revue Religieuse a dû puiser ses renseignements dans le compte rendu de certain journal, et l'on sait comment dans cette feuille, on écrit l'histoire... locale!

Bal de la Jeunesse

La commission rappelle que les cartes seront exigées à l'entrée du bal.

M. Larrieu prévient les personnes qui viendront au bal, qu'un vestiaire parfaitement aménagé sera à leur disposition.

Extradition

Le nommé G... de Cahors, ex-professeur de langues vivantes au collège d'Aubusson, a été extradé de Barcelone, où il s'était établi à la suite d'accusations d'immoralité portées contre lui.

Incarcéré à Guéret, il comparaitra devant la cour d'assises de cette ville vers le 23 ou le 24 octobre prochain.

Vol de raisins

Procès-verbal a été dressé contre le nommé J. demeurant rue du Four-St-Barbe, pour vol de raisins au préjudice de M. Bordes, dans une vigne située au Pont de Campagne.

Arrestation

La police de notre ville a mis hier en état d'arrestation, le nommé Desfages Emile, âgé de 32 ans, natif de Brest. Cet intéressant personnage, déjà condamné 12 fois pour divers délits, aura, encore une fois, à répondre du délit de vagabondage et de mendicité.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 21 au 23 septembre 1899

Naissances

Roubert Francine, rue Nationale, 30.

Décès

Frayssinet Marie, célibataire, 73 ans, rue du Tapis-Vert, 3
Lugan Albert, 18 mois, à l'hospice.
Falguières Robert-Adrien, soldat réserviste au 7^e, 30 ans, à l'hospice.
Ladoux Marie, 33 ans, rue Labarre, 10.

Arrondissement de Cahors

LIMOGNE. — Arrestation. — Hier la gendarmerie de Limogne a mis en état d'arrestation, pour vagabondage, dans la cour du presbytère d'une commune du canton, le nommé Jalote Jean-Joseph, âgé de 37 ans, natif de Perpignan.

Cet individu, doué d'une force herculéenne, se permettait de rentrer dans les maisons pour y demander l'aumône.

Il a été conduit jeudi à Cahors.

Nécrologie. — M. Cassagne, ancien gendarme à Limogne, passé à Catus au mois de décembre dernier, vient de mourir dans cette ville, de la fièvre typhoïde qui ravage depuis longtemps cette contrée.

Cette nouvelle a produit à Limogne, où Cassagne n'avait laissé que des regrets, une vive émotion.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Nomination. — Par arrêté du préfet en date du 4 septembre 1889, M. Combarieu, pharmacien à Bagnac, a été désigné pour faire partie de la commission d'inspection des pharmaciens de l'arrondissement de Figeac, en remplacement de M. le docteur Alibert, décédé.

La Régie. — Le public se plaint, avec juste raison, de ce que les bureaux de tabacs, de notre ville ne sont pas pourvus d'allumettes suédoises (nouveau système). On les trouve cependant dans les plus petits bureaux du département de l'Aveyron. L'administration semble nous réserver les allumettes qui ne peuvent s'enflammer.

CORN. — A propos de la rage. — Il y a quelques jours, un jeune enfant de notre commune fut gravement mordu par un chien présumé atteint de la rage. L'animal a été mis en observation et visité par M. Campagne, vétérinaire sanitaire, qui a déclaré qu'il était indemne de toute maladie.

Ce système, c'est-à-dire l'observation, est préférable à l'autopsie; aussi engageons-nous les intéressés à le pratiquer.

GAILLAC. — Incendie. — Hier au soir, vers neuf heures, un incendie s'est déclaré à une grange appartenant à M^{me} veuve Bousquet, de Gaillac. Cette grange est devenue la proie des flammes.

Cet incendie doit être attribué à une cause accidentelle. Les pertes évaluées à 5,000 fr. environ, ne sont couvertes par aucune assurance.

Une vache et des agneaux ont pu être retirés.

Arrondissement de Gourdon

SOULLAC. — Fête locale. — Voici le programme du concert qui sera donné dimanche prochain par la fanfare municipale, sur les promenades, de huit heures et demie à neuf heures et demie, à l'occasion de la fête locale :

La Marche Lorraine (L. Ganne). — Diavolino, air varié pour saxophone alto (Mullot). — Fantaisie sur les Noces de Jeannette (V. Massé). — Le Météore, air varié pour piston (Beaucourt). — Santiago, valse (Corbiq).

SAUVETAGE IMPRÉVU

(Suite)

Il en est de certaines douleurs comme du rocher de Moïse : en les creusant suffisamment il jaillit une source de joie.

L'habitude, l'accoutumance ont de tels charmes, une telle douceur amollissante, qu'aucun forçat d'aucun bagne ne divorce d'avec sa chaîne sans regret.

Les intérêts et les passions obéissent à des lois relativement simples qui permettent la prévision, ce qui enlève quelque chose à l'acuité des effets. L'amour-propre est un monstre dont les lois sont exceptionnelles, les résultats imprévisibles. Il est comme chargé à mitraille, et le plus léger choc peut déterminer des catastrophes.

On peut dire du peuple ce qu'autrefois les théologiens disaient de Dieu : il est patient parce qu'il est éternel.

BULLETIN FINANCIER

La Bourse se montre aujourd'hui plus hésitante. Les valeurs françaises ont fléchi au début et peu à peu se sont relevées; aussi les cours restent au dessous de ceux que nous constatons hier. Sur quelques valeurs étrangères le mouvement de hausse continue à s'accroître.

Nous cotons aujourd'hui le 3 0/0 à 100,72; 1/2 l'amortissable à 100,80; le 3 1/2 à 102,80.

Nos établissements de Crédit se ressentent aussi de ce léger recul : la Banque de Paris perd 8 fr. à 1072; le Comptoir National d'Escompte redescend à 598. La Banque de France, la Société Générale, le Crédit Foncier et le Crédit Lyonnais conservent leur bonne tenue en maintenant les cours d'hier.

Les actions de nos chemins de fer sont sans changement.

Le Suez recule de 6 fr. à 3595. Les fonds étrangers oscillent : ainsi l'Extérieure est redescendue à 62 fr.; le Portugais qui fait 24,12 1/2, le Russe 3 0/0 1891 qui est à 90,95 ont gagné quelques points; mais la Banque Ottomane fléchit à 565 et l'Italien redescend à 92,95. La Rente Turque s'est abaissée à 22,52 1/2. Les Chemins de fer du Nord de l'Espagne gagnent 3 fr. à 205; le Rio s'abaisse à 1173. Même hausse qu'hier sur les Chemins français qui conservent une bonne fermeté.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2333	2033	0.48 à 0.86
Vaches.	508	490	0.46 à 0.84
Taureaux.	190	160	0.38 à 0.64
Veaux.	1795	1545	0.78 à 1.00
Moutons.	18269	17269	0.62 à 0.98
Porcs.	4995	4995	0.76 à 1.04

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	248	161	56 à 68
Vaches.	40	25	40 à 58
Moutons.	656	283	70 à 84
Porcs.	927	924	58 à 65

Bibliographie

On vient d'écrire un prince des chansonniers, mais le roi de la chanson sera toujours notre immortel Béranger.

Le ver mordant de sa raillerie n'a point perdu d'actualité, écoutez-le parlant de l'or :

L'or nous a fait plus d'un baron
.....
En attendant les assignats,
Tous nos ministres auvergnats
De clous d'or vont garnir leurs bottes....

Les éditeurs Garnier ont eu une heureuse idée en publiant une nouvelle édition illustrée des œuvres de notre chansonnier national, et ce qui rend doublement intéressante cette publication, c'est qu'elle donne la musique avec accompagnement de piano par Francis Casadesus.

La 24^e série, à 50 centimes, vient de paraître elle contient 19 chansons : *L'Apôtre, l'Or, le Postillon, le Ménestrier, la Maîtresse du roi, le Tambour-Major*, etc., avec douze pages de musique.

Le succès des *Chansons de Béranger* est un véritable succès populaire, qui n'a fait que s'accroître au fur et à mesure de l'apparition des livraisons.

Les illustrations dues au crayon d'artistes renommés, ont un cachet particulier en harmonie avec l'œuvre dont elles sont une agréable parure.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette

offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMPAGNIE DE GENDARMERIE DU LOT

AVIS AU PUBLIC

Fourniture de Fourrages à faire à la Gendarmerie

Le samedi 7 octobre 1899, à 2 heures de l'après-midi, un concours aura lieu, à la caserne de gendarmerie, à CAHORS, pour la fourniture des fourrages à la ration à effectuer, du 1^{er} novembre 1899 au 31 octobre 1900, aux brigades de gendarmerie désignées ci-après, savoir :

Puy-l'Evêque, Limogne, Cazals, Catus, Montcuq, Figeac, Saint-Céré, Lacapelle-Marival, Cajarc, Bretenoux, Gourdon, Gramat, Souillac, Frayssinet, Martel et Labastide-Murat.

Les marchés seront pas-és par brigade et pour l'ensemble des denrées composant la ration.

Ces marchés seront dispensés de la formalité de l'enregistrement et les entrepreneurs n'auront pas de cautionnement à fournir.

Les soumissions devront être établies sur papier timbré; il y sera joint un certificat du maire constatant la qualité de français du soumissionnaire, le lieu de son domicile et témoignant de sa moralité.

Ces soumissions pourront être adressées par lettres recommandées à M. le Président du Conseil d'administration de la Compagnie de gendarmerie de Cahors. La suscription de ces lettres devra indiquer qu'elles contiennent des soumissions.

Le public est admis à prendre connaissance du cahier des charges qui se trouve déposé au bureau des chefs des brigades désignées ci-dessus, et à s'adresser au Président du Conseil d'administration pour tous autres renseignements.

Le chef d'Escadron, Président d' Conseil d'administration.

LARNAUDIE.

A VENDRE

Une BICYCLETTE Clément

En bon état

Petit cadre pouvant servir pour dame.

S'adresser au bureau du journal.

LES

MASQUES DE SUIE

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

La Bohémienne

II

DEMANDE EN MARIAGE

— M. de Valleroy, répondit-il avec une menaçante gravité, j'aurais un compte sévère à vous demander de votre conduite. Vous êtes gentilhomme, dites-vous? Têtebleu! est-ce le fait d'un gentilhomme de profiter de l'absence d'un vieillard confiant, pour lui voler le cœur de son enfant?

— Monsieur!

— Epargnez-vous les protestations. Vous êtes coupable. Heureusement, l'amour de cet ange vous absout, et, vertuchoux! rendez-en grâce à vos talents de séducteur; car, s'il en était autrement, rien au monde, rien au monde, était autrement, rien au monde, rien au monde, entendez-vous? ni l'âge qui nous sépare, ni la loi qui défend de se faire justice, ni les prières de celle que vous avez si adroitement fascinée, ne m'empêcheraient de vous punir!

Christiane supplia :

— Cher oncle!
— C'est bien, chérie, on va être indulgent. Ensuite à Hector :

— Elle vous adore. Je n'ai plus le droit de récriminer, de me défier, ni de haïr. Epousez-là. Je ne vous la donne pas. Vous l'avez prise. Tâchez qu'elle n'ait jamais à se repentir de s'être mise entre vous et moi à cette heure décisive.

La cloche du dîner tintait au château. Vaudrillan parut faire un effort suprême. Il poussa doucement Christiane vers le marquis, et, revenant aux façons de l'ancienne cour :

— Monsieur mon invité, fit-il, offrez le bras à votre fiancée.

Les jeunes gens s'acheminèrent vers le château. Le policier les suivit en se tenant toute sorte de discours.

— Ah! vidame Gobe-Mouche, va! es-tu assez dupé, battu et mécontent! On a bien raison de le dire : quand l'amour est d'accord avec les yeux des petites filles, il ôte son bandeau et le colle sur les yeux des pères et des tuteurs?

Il décapita un héliotrope d'un coup de sa badine.

— C'est bien fait. N'avais-je pas rêvé de me servir de Christiane pour savoir ce qu'il y a au fond de cet homme! Je voulais pénétrer chez lui : c'est lui qui s'est faufilé chez moi. Parbleu! j'étais toujours dehors! la pauvre enfant est excusable. On sait comment ces choses-là arrivent; les mains qui se rencontrent en courant sur les touches du clavecin, les cheveux qui se mêlent quand on se penche,

les bras qui se coudoient lorsqu'on travaille au même pastel. Voilà les vrais coupables : le pastel, le livre et le clavecin. Ce sont eux que j'aurais dû surveiller au lieu de faire la chasse à des larrons imaginaires.

Vaudrillan s'interrompit avec un petit ricanement.

— Hé! hé! hé! pas si imaginaires. Cette nuit je saurai à quoi m'en tenir sur le compte des Masques de Suie.

Il ajouta en examinant les jeunes gens :

— Joli couple. Parti sortable. M. de Valleroy est riche, beau cavalier, protégé par Fouché, Sieyès et Talleyrand. Il arrivera. J'ai eu tort de le suspecter. Ma Christiane ne pouvait aimer qu'un gentilhomme.

Il secoua la tête et passa la main sur son front.

— Avec cela, je suis furieux. S'éprendre justement de ce marquis. Tout à l'heure, quand j'ai fermé les yeux pour réfléchir avant de lui répondre, il m'a semblé que mon pauvre Pierre Lombard soulevait la pierre de sa tombe et me criait en agitant sa main ensanglantée : Non! non! non!

Le commencement du dîner fut silencieux et froid. Peu à peu, cependant, le bonheur qui animait la figure de Christiane dérida Vaudrillan. On tondit par avance les moissons de l'avenir; on fit des plans mignons; on parla même quelque peu de la corbeille.

Quand Hector se leva pour prendre congé :

— Monsieur le marquis, lui dit le vidame, j'ai à vous donner et à recevoir de vous des éclaircissements nécessaires. Voulez-vous bien

m'attendre après-demain soir à Valleroy? Nous causerons affaires de famille et nous fixerons, s'il vous plaît, le jour de la célébration du mariage.

Hector s'inclina :

— Après-demain soir, à Valleroy, je serai à vos ordres.

On se dit au revoir avec effusion.

Plus tard, quand tout le monde fut endormi au château, Vaudrillan revêtit un habit de paysan, abrita son visage sous une large capeau, mit dans ses poches une paire de pistolets et accrocha à sa ceinture, sous sa blouse, un long couteau catalan tout ouvert. Il se munit, en outre d'une pince, d'un paquet de rossignols, d'une petite lanterne sourde et d'un briquet. En se retirant il avait prévenu Christiane qu'il était obligé de retourner à Sens, le lendemain, quetter le passage de la malle, celle-ci ne lui ayant pas apporté les papiers qu'il attendait.

— Je partirai de grand matin, avait-il dit, et il se peut que je revienne un peu tard.

Puis, en embrassant la fillette :

— Dormez bien, mademoiselle la cachotière. Ne vous inquiétez pas et ne vous ennuyez pas. On se pressera de vous arranger votre félicité, et vous serez bientôt madame la marquise.

Ses préparatifs terminés, le policier descendit de sa chambre, en retenant son souffle, et sortit du château à pas de loup. Il avait une clef de la petite porte qui s'ouvrait à côté de la grille. Il en fit usage doucement. La porte tourna sans bruit sur ses gonds. Vaudrillan se trouva dehors. (A suivre).

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

II

KATE DANTON

— Il est descendu chez M. le curé, et je ne pense pas qu'il ait l'intention de rester longtemps.

A ce moment la porte s'ouvrit; Kate et Evelyne entrèrent.

Les deux sœurs se tenaient par la taille et Evelyne paraissait ravie.

Kate s'avança près de son père et le regarda avec amour.

— Comme les appartements sont jolis, papa! Mon boudoir et ma chambre sont un rêve. Evelyne me conduira partout demain. Quelle délicieuse et romanesque demeure!

Grâce, assise, la regardait.

Comme elle était belle!

« Belle et majestueuse comme une reine. » Oui, elle répondait entièrement à ce portrait, et Grâce se demandait quel homme pourrait jamais conquérir ce cœur hautain.

Il y avait dans son regard, dans son radieux sourire, dans chacun de ses gracieux mouvements, un charme qui gagnait jusqu'à la

sérieuse gouvernante de son père et qui semblait avoir complètement captivé la petite Evelyne.

En la voyant dans toute sa fierté, dans toute sa beauté, gracieuse et élégante, Grâce pensait que le capitaine avait raison en disant qu'un prince serait trop heureux de posséder son incomparable fille.

En ce moment, il lui souriait comme sourient les hommes à ce qui est la joie de leurs yeux et l'orgueil de leur cœur; puis il se retourna vers Evelyne, toujours enlacée à sa sœur.

— Fais attention, Evelyne! ne te laisse pas ensorceler par Kate. C'est une enchantresse qui jette un sort à tous ceux qui l'approchent, ne l'oublie pas. Elle est irrésistible, je t'en avertis: c'est une magicienne!

La réponse d'Evelyne fut coupée par l'arrivée de Thomas, le sommelier, et d'un jeune groom qui apportaient le premier service.

Grâce avait toujours présidé la table; mais, ce soir, elle s'assit auprès d'Evelyne tandis que Kate tenait la place d'honneur.

— C'est la première fois, papa. Si je fais quelque maladresse, dis-le moi.

— Oh! papa, je croyais que nous aurions encore quelqu'un, s'écria Evelyne. Un monsieur malade. Monsieur qui?... Ah! je me rappelle: Monsieur Richards!

La figure du capitaine et celle de sa fille s'assombrirent à cette question; Grâce, qui s'en aperçut, en fut surprise.

— Il va venir, dit-il.

Mais il était embarrassé, et Kate, s'avançant avec son radieux sourire, commença à ra-

conter à Evelyne quelques anecdotes de la vie en mer, anecdotes qui firent oublier M. Richards.

Après dîner, on se rendit au salon, grande et somptueuse pièce décorée avec le plus grand luxe et un goût exquis malgré cela.

— Quelle superbe pièce! s'écria Kate. Nous n'avions rien chez nous qui approchât de ceci, papa.

Près d'une des grandes fenêtres se trouvait un grand piano et un casier à musique, la jeune fille alla l'ouvrir et fit courir ses doigts sur les touches avec une assurance de véritable artiste.

— C'est bien, Kate, dit son père, fais-nous un peu de musique. Aimes-tu ce piano?

— Si je l'aime?... Mais il est admirable!

Les blanches mains volèrent sur les notes d'ivoire et le salon s'emplit d'harmonie.

Evelyne se tenait près du piano, frappée d'admiration.

Le capitaine, enfoui dans un fauteuil, écoutait les yeux mi-clos.

Grâce, assise dans un coin, tira son crochet de sa poche.

— Kate! quel talent!... s'écria Evelyne hors d'elle, lorsque les doigts légers s'arrêtèrent. Jamais je n'ai entendu rien de pareil. Quel est ce morceau?

— Pas autre chose qu'une valse allemande, petite enthousiaste! Ne joues-tu pas du piano aussi?

— Un peu. Rose aussi joue des valses et des polkas; mais rien de comparable à ceci

— Qui est votre professeur?

— M. de Lancey; il nous donne deux leçons par semaine. Mais tu joues mieux que lui.

— Petite flatteuse!

Et elle l'embrassait en riant.

— Papa, que veux-tu que je joue?

— Chante, mon enfant.

— Quoi?... *Casta diva!*

— Je serais bien fâché d'aimer cela. Peux-tu nous chanter: *La jeune fille de Gourie?*

— Je vais essayer.

Elle finissait à peine de parler qu'elle commençait à chanter et que Grâce laissait tomber son ouvrage sur ses genoux pour écouter.

Quelle voix délicieuse, fraîche, douce, puissante!

Le profond silence de stupéfaction qui succéda au chant fut le plus flatteur des applaudissements.

Mlle Danton se leva, souriant de la figure ravie de sa sœur.

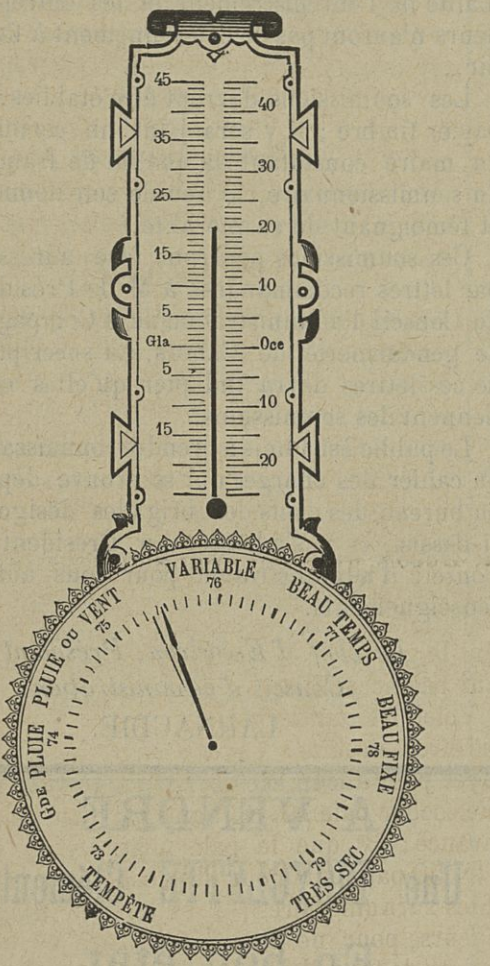
— Oh! ne t'arrêtes pas! implora Evelyne, chante encore, Kate.

Avant que celle-ci ait eu le temps de répondre, un violent coup de sonnette retentit à la porte.

Depuis un moment déjà, le capitaine et Kate écoutaient le roulement d'une voiture dans l'allée.

Au coup de sonnette, le capitaine se leva et sortit précipitamment du salon, tandis que Kate restait debout, immobile, regardant fixement la porte.

(A suivre).



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour: 15.2
Id. maxima de la veille: 25.8
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 0.

PIANOS ET MUSIQUE
A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

PHOTOGRAPHIE D'ART
VALDIGUÉ

CAHORS, 5 RUE, DU PORTAIL-ALBAN

Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc. HUIT DIPLOMES D'HONNEUR

HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédés brevetés.

La plus belle installation de toute la région

Pas de marches à monter

Atelier de pose au rez-de-chaussée

Bibliographie

De tous les livres usuels, le plus employé c'est évidemment le dictionnaire qui est à la fois le maître infailible, le conseiller expérimenté et l'arbitre incontesté. C'est lui qui supplée aux

lacunes de l'instruction, car on ne peut tout savoir; c'est lui qui remédie aux défaillances de la mémoire; c'est lui qui tranche les questions en cas de contestation et son autorité est reconnue par tous. Le dictionnaire auquel on a constamment recours, en tout, et pour tout, doit être encyclopédique d'abord et en second lieu au courant des progrès et des découvertes de tous genres. Il doit ensuite être pratique et de format commode, présentant sous un petit volume, dans une impression serrée, mais surtout très lisible, la substance des grandes encyclopédies, vastes ouvrages de bibliothèques qui ne sont point maniables et qui ne sont utiles, somme toute, qu'à une certaine catégorie de personnes. Son prix doit être modique, et malgré cela il importe qu'il allie l'élégance à la solidité. Toutes ces qualités on les trouve dans le *Nouveau dictionnaire encyclopédique illustré de Bescherelle*, édité par la Maison Garnier frères, dans le format in-18 Jésus. L'éloge du *Grand Dictionnaire National Bescherelle* n'est plus à faire, tout le monde connaît et apprécie depuis longtemps cet important ouvrage, l'un des œuvres marquantes du dix-neuvième siècle, véritable monument renfermant en 18000 colonnes la matière de 400 volumes. Il importait pour l'usage journalier, de chaque heure, même de chaque minute, d'extraire de cette encyclopédie la quintessence, la matière usuelle, indispensable et de la présenter d'une façon nette, précise, dégagée de tout développement, propre uniquement à donner l'indication simple, le terme juste, l'orthographe exacte, la date précise. On y trouve tous les mots admis par l'Académie, tous les noms historiques, géographiques ou scientifiques, les locutions étrangères, la liste de contemporains les plus célèbres, enfin des notices sommaires sur l'agriculture, l'architecture, l'astronomie, le blason, la géographie en ce qu'elle a de nouveau ou de modifié, les beaux-arts, l'anatomie, les véhicules, etc., en un mot, tout ce qui a trait au progrès moderne.

L'illustration soignée, la couverture élégante viennent doubler la valeur de ce petit volume modèle du genre que rien jusqu'ici n'a pu surpasser. (GARNIER frères, 1 v. in-18 Jésus, toile, 3,50; cart., 3 fr.)

En vente chez tous les libraires.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 24 septembre 1899.

V^{me} Nacla: Chronique. — Stella D'Amalte: Désillusion et Consolation. — Louis Enault: Myrto (suite). — Henry Kistemaekers: Magdelaine (suite). — Capitaine Danrit: L'invasion noire (suite). — Eugène Chavette: Fil-à-beurre (suite). — Alfred Sirven et A. Siégel: Le dernier des Artagnan (suite). — V^{me} Nacla: Trilby (suite).

SAINT-NICOLAS. — 20^e année. — Sommaire du n^o 43 du 21 septembre 1899.

Filleuls de Napoléon (Cap. Danrit). — La chanson de Nina (M. Melchior). — Les coups de tête d'Yvonne (François Deschamps). — La troupe de Don Galaor (Eud. Dupuis). — Les gaietés du mois (Aug. Latouche). — Lauréats des concours. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Paul de Sémant, E. Causé, L. Saint, A. Birch, Guydo, Rudnicki, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements: Paris et départements: Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE MONDE ILLUSTRÉ. 13, quai Voltaire Paris. — Sommaire du numéro 2217 du 23 septembre 1899.

GRAVURES. — Le Procès de la Haute-Cour: Le Procureur général Bernard lisant le réquisitoire. — La cellule de Déroulède. — Le couloir

des cellules. — La construction des cellules. — Préau en construction. — Préau terminé. — Arrivée des dossiers. — Arrivée des gardiens de prison. — La literie des prisonniers dans la Galerie Médicis. — Un barrage. — Sébastien Faure au Sénat.

Département: Ivry: L'Hospice des Incurables. — Vue générale. — Le Pavillon de l'Administration. — La chapelle. — Entrée de l'Hospice. — Monument Larocheffoucault. — Les jardins.

Avignon: Le Monument des Soldats de 1870.

Étranger: Au Transvaal: Chamberlain et Kruger. — Artillerie transvaalienne. — Boers en armes.

Constantinople: Le Prince et la Princesse de Monténégro.

Études Illustrées: En chasse. — Pose d'un panneau. — Prise d'un chevreuil. — Transport du chevreuil.

Portraits (Nécrologie): M. Scheurer-Kestner. — L'Amiral Sallandrouze de Lamornaix. — Mgr Frérot.

Exposition de 1900: Visite du Président de la République. — Le Pavillon de l'Angleterre. — La Grande Roue.

Beaux-Arts: Sous bois, tableau de Joseph Winkler.

Revue comique, par Testevuide.

TEXTE. — Chroniques: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Les vendanges de Porto, par Léo Claretie. — La prison du Luxembourg, par G. Lenôtre. — Le Monument d'Avignon, par E. M. — Le Procès de la Haute-Cour, par L. de Montarlot. — En forêt, par Paul Méglin. — Le manifeste des Boers, par Fonvieille. — L'Hospice des Incurables d'Ivry, par Richaud. — Le Pavil-

lon de l'Angleterre à l'Exposition, par L. M. — La Semaine illustrée, par Noël Nozeroy. — Chronique sportive, par A. Wimile.

Explication des gravures, Revue comique, Echees, Rébus, Récitations, Memento de la semaine, Sport, Chronique des courses, Bibliographie, Semaine illustrée, etc.

Nouvelle illustrée: Monsieur Couperin, par Pierre Camo, illustrations de Dedina.

Le numéro: 50 centimes.

LE JOURNAL DU LOT
EST EN VENTE
à Cahors:

Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

PANAMA Gros lots 500,000 fr.

A LOTS 250.000, 100.000 fr. 61 lots divers

Pour 5 francs, on reçoit 12 N^{os} contrôlés 1^{er} tirage 15 8bre Répart^{on} totale des lots gagnants. Particip^{on} autorisée. Listes après tirages. EXPOSITION 1900. Pour 3 fr. on reçoit 12 N^{os}. Tirage 25 8bre. Gros lot 100,000 fr. 159 lots divers. Ecrire en confiance D^r Union Familiale, 64, rue Oberkampf, Paris. — Prime utile et gratuite à tous.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES (Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

PROVISIONS POUR L'HIVER

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SCIÉ ET FENDU

Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 8 fr.
Le stère, rendu franco à domicile..... 8 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 5 fr. le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à

M. ARSÈNE COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER

AVENUE DES MARCHANDISES

(Près la Gare des Marchandises)